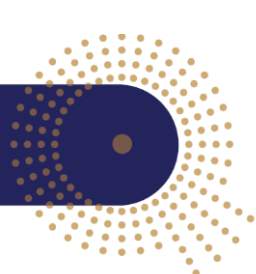




Présentation à Intercéréales

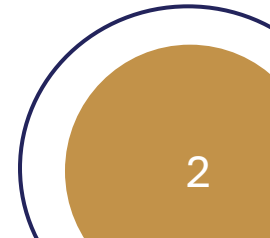
28 mars 2025



Introduction



Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale



Qui est OQUALIM?



... pour aider à répondre aux enjeux de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments pour animaux.



OQUALIM est une association dont le but est d'apporter des solutions ...



L'association coordonne les démarches collectives de la nutrition animale française en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments pour animaux



Raison d'être



Objectifs : la sécurité sanitaire et le respect des exigences des cahiers des charges, qu'ils soient publics ou privés.

Pour atteindre ces objectifs, elle a construit deux outils



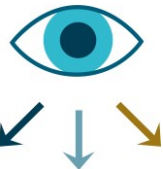
**Des plans
d'autocontrôles
mutualisés**

**La certification
des usines de
nutrition
animale**

Objectifs des plans mutualisés



- Contribuer au respect des obligations réglementaires sur la sécurité sanitaire par les fabricants d'aliments



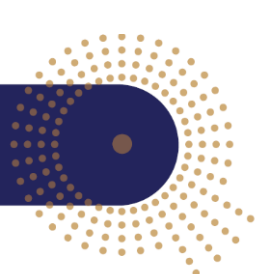
- Améliorer le niveau de surveillance des contaminants



- Aider les entreprises à répondre aux enjeux de la sécurité sanitaire et de la qualité,



- Informer les participants en cas de non-conformité pour générer vigilance et adaptation des contrôles



Contribuer au respect des obligations réglementaires



Annexe 2, règlement CE 1831/2003, Une surveillance doit être assurée pour détecter la présence (...), de substances indésirables et d'autres contaminants interdits pour des raisons liées à la santé humaine ou animale, et des stratégies de contrôle appropriées visant à réduire le risque au minimum doivent être mises en place.

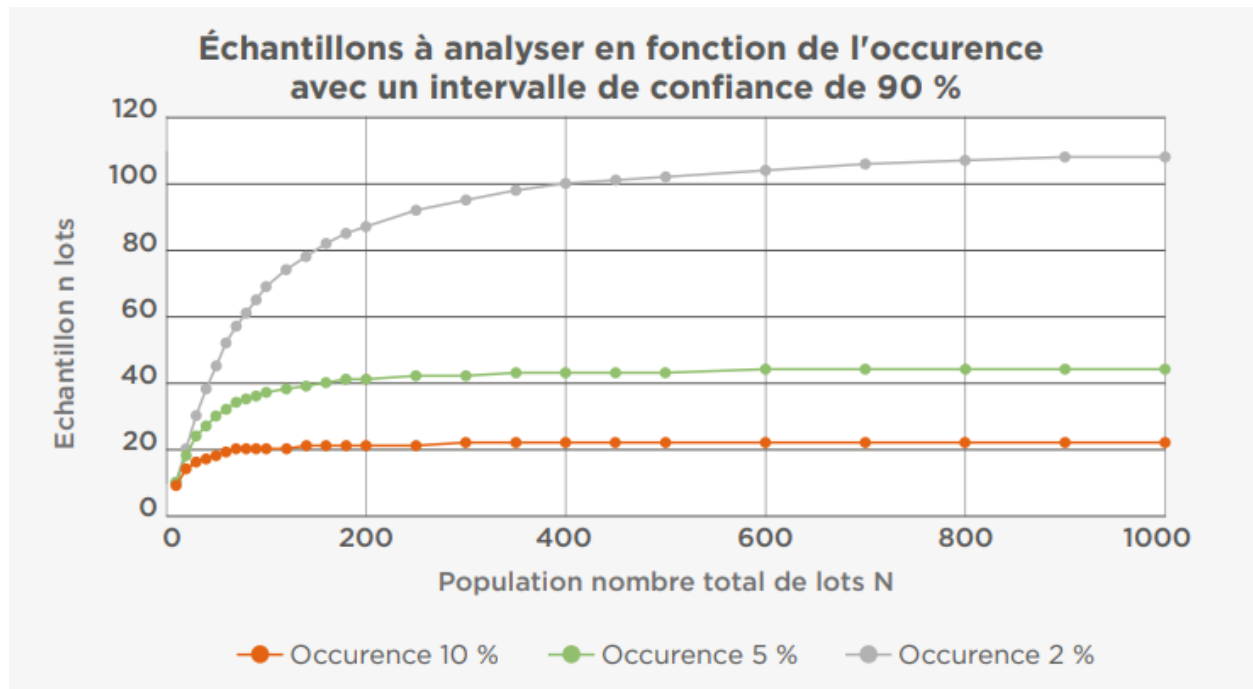


Annexe 1, directive 2002/32 : liste des substances indésirables dans les aliments pour animaux assorties des teneurs maximales admises. Cette liste est subdivisée en 7 sections, Section 1 : Contaminants inorganiques et composés azotés, Section 2 : Mycotoxines, Section 3 : Toxines endogènes des plantes, Section 4 : Composés organochlorés (dioxines et PCB exceptés), Section 5 : Dioxines et PCB, Section 6 : Impuretés botaniques nuisibles, Section 7 : Additifs autorisés dans l'alimentation animale.

Principe 1 : Optimiser l'échantillonnage

L'échantillonnage permet de sonder une population.

Ce sondage s'il est représentatif permet d'avoir une idée de la contamination d'une population tout en n'analysant qu'une partie du total des lots.



Les lois de probabilités permettent de définir un nombre de lots à analyser pour avoir le pourcentage de chances défini de détecter ce que l'on cherche à trouver. Statistiquement, même si le nombre de lots dans la population totale augmente, le nombre d'échantillons à analyser par lot pour détecter une non-conformité se stabilise.

Lorsque plusieurs entreprises se regroupent, pour une même performance statistique, le nombre de lots à analyser pour la population globale est plus faible que la somme du nombre de lots à analyser pour des populations individuelles.

Selon une étude australienne de 1982 de MM Cannon et Roe "Livestock disease surveys"

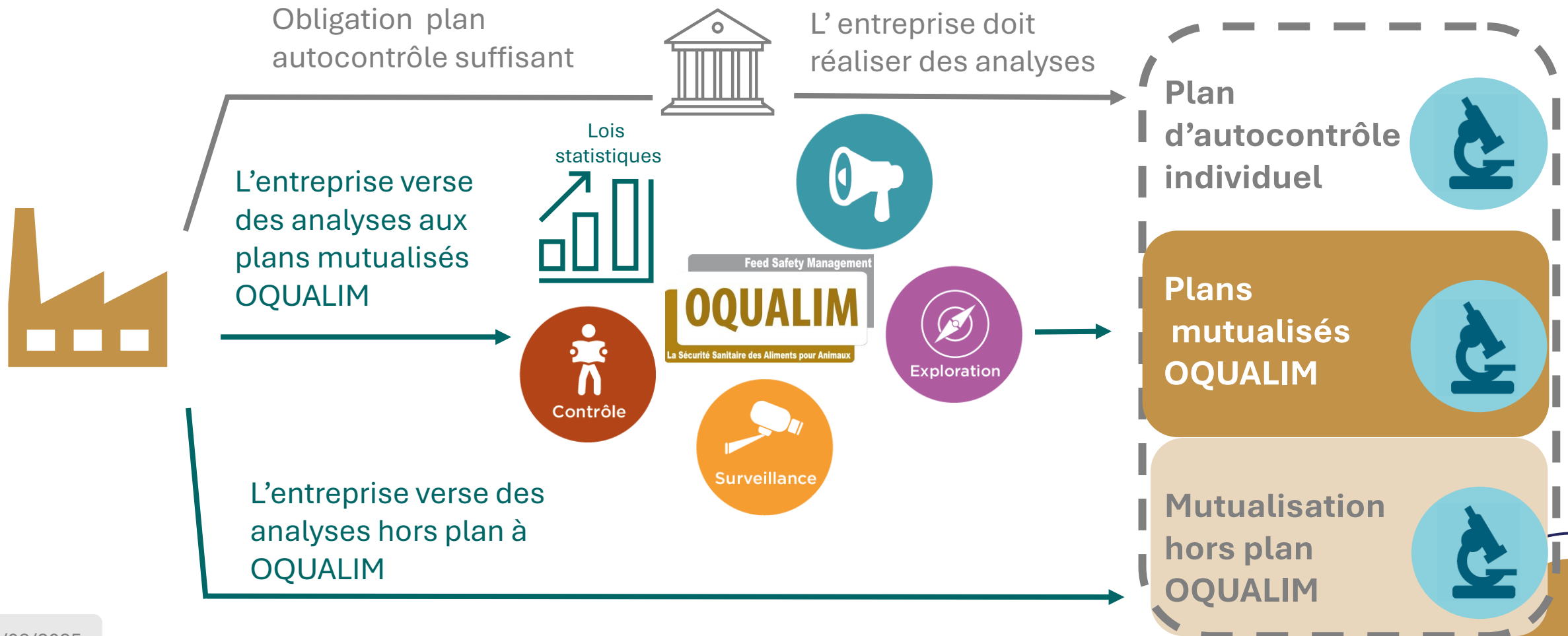
Principe 2 : S'appuyer sur une analyse de risque

Pour définir la pression analytique il est nécessaire de s'appuyer sur une analyse de risque. Plusieurs paramètres sont à définir : couples [contaminants x produits] et définition du risque pour chaque couple notamment.

	Substance indésirable A	Substance indésirable B	Bactérie X
Matrice 1	Risque faible		Données à acquérir
Matrice 2	Risque élevé	Risque modéré	

Dans le cadre de la mutualisation de résultats des plans d'autocontrôle proposée par OQUALIM, la définition des couples et l'analyse de risque sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'alimentation animale en s'appuyant sur le niveau de contamination connu, la fréquence d'apparition de cette contamination, les aspects réglementaires, l'origine des matières premières, leur impact dans la formulation, les conséquences sur l'animal et sur l'Homme...

Fonctionnement des plans



Fonctionnement des plans

Lois statistiques –
Globalisation pour
optimiser la détection



Entreprise - Consultation des
résultats plans, outil pour
comparer ce qu'elle fait à son
niveau

28/03/2025

Paquet Hygiène –

Obligation plan autocontrôle suffisant



Réseau - renforcer les contrôles individuels
en temps réel



Mise en commun de résultats
→ Etudes exploratoires



Résultats - Etayer l'analyse de risque du groupe
Surveillance au niveau de la profession

Alerter, surveiller



Résultats abondent une base de données communes au fur et à mesure de la publication des résultats, alerte adressée à tous les participants en cas de dépassement de la valeur seuil.

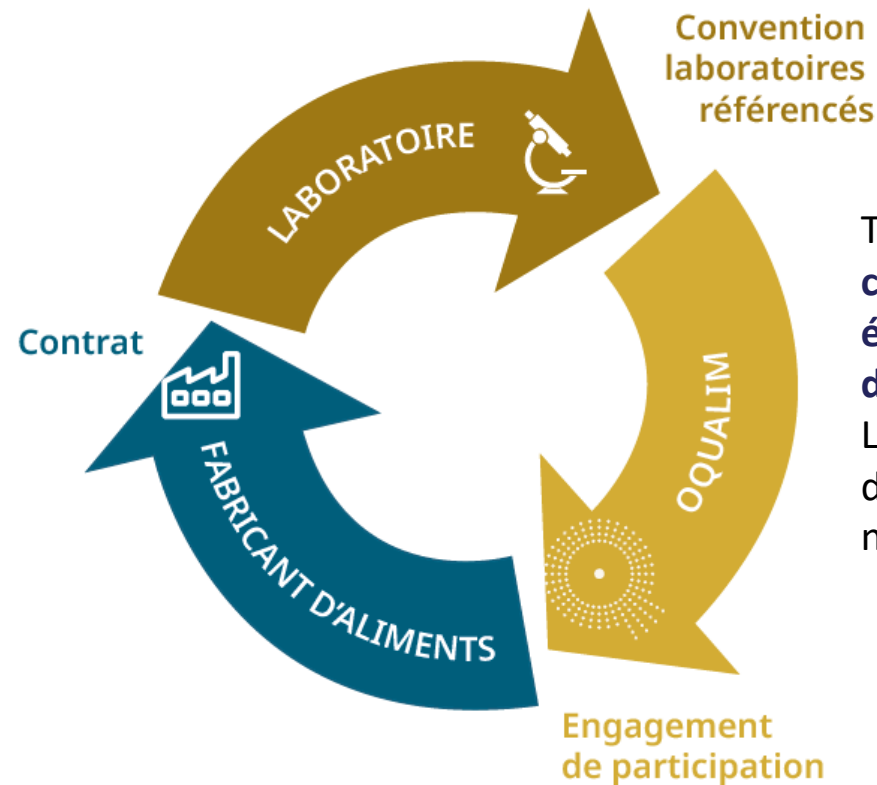


Les résultats étayent l'analyse de risque. Evolution du GBP d'hygiène et d'application des principes HACCP

Des exigences analytiques pour des données de qualité

Pour mutualiser les autocontrôles, il est crucial d'avoir des **résultats homogènes en termes de production et fiables**. À cet effet, **OQUALIM référence des laboratoires habilités à fournir les résultats dans le cadre de la mutualisation**. Une **convention spécifique** pour le référencement définit les obligations de l'association et du laboratoire.

Les résultats mutualisés dans les plans aliments et compléments, sont les résultats d'autocontrôles des fabricants d'aliments. Chaque fabricant sélectionne le laboratoire prestataire à qui il confie ses échantillons.



Techniquement, le laboratoire, est référencé sur sa capacité à répondre aux exigences sur la gestion des échantillons, les conditions d'analyse, la restitution des résultats.

Les exigences techniques sont évolutives en fonction de l'état de l'art, des besoins analytiques, de nouveaux contaminants, de l'utilisation des données.

Pesticides – présentation de la démarche

« Une liste positive de 99 molécules validée par les groupes de travail plan et obligatoire dans le cadre des plans d'autocontrôles mutualisés, a été établie à partir de la réglementation en vigueur, de l'historique des plans, de la veille OQUALIM et du retour des laboratoires.

Pour conserver une diversité inter-laboratoires favorisant l'identification de risques émergents, le comité de pilotage des plans aliments a décidé de laisser les laboratoires libres de compléter la liste positive par leurs listes spécifiques.

Cette diversité est bien présente et visible puisque **908 lignes de résultats sont paramétrées sur le portail qualité** (molécules, limites de quantification, LMR) sur la base des molécules recherchées par les laboratoires.

Le comité de pilotage pourra utiliser les synthèses pour décider d'éventuelles évolutions. Les laboratoires peuvent rencontrer des difficultés à appliquer effectivement la liste positive imposée alors que d'autres molécules non imposées sont systématiquement recherchées par tous sur toutes les matrices.

La hiérarchisation des molécules à rechercher est donc évolutive.

Elle s'attachera à rester en connexion avec les approches retenues que ce soit au niveau des plans de surveillance des oléo-protéagineux et des céréales ou aux molécules d'intérêt identifiées par les filières d'élevage ».

Liste positive



99 molécules communes

Total

200 ou 500 molécules



Pesticides – définition de seuils

« En plus de la surveillance de pesticides réglementés et l'identification de risques émergents, OQUALIM est également force de proposition quant à l'interprétation des résultats obtenus.

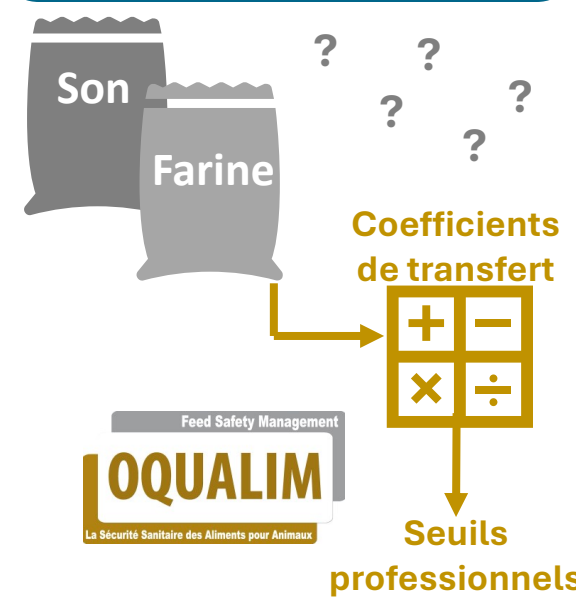
Si des limites maximales de résidus (LMR) sont définies par la réglementation sur les produits de récolte conventionnels,

il n'existe pas de LMR réglementaire pour les produits qui ne peuvent être utilisés que comme ingrédients des aliments pour animaux. Le règlement (CE) n° 396/2005 prévoit que lorsque les LMR pour les produits transformés et/ou composites n'ont pas été fixées, les LMR applicables sont celles prévues pour le(s) produit(s) dont ils sont issus et mentionnées dans l'annexe I compte tenu des variations des résidus de pesticides imputables au processus de transformation et/ou de mélange.

Toutefois si le règlement prévoit que des facteurs de concentration ou de dilution spécifiques puissent être ajoutés à la liste figurant à l'annexe VI, rien à ce jour n'a été publié.

En l'absence de positionnement des Autorités sur le sujet, **OQUALIM a proposé, en approche sectorielle, des coefficients de transfert permettant d'évaluer la qualité sanitaire de ces produits.** Ces coefficients ont été définis en utilisant la base de données de l'institut fédéral allemand d'analyse de risque (BfR) qui compile les facteurs de transformation. Ces seuils professionnels de qualification sont présentés publiquement chaque année par l'association en restitution des résultats de surveillance, en présence des Autorités françaises.

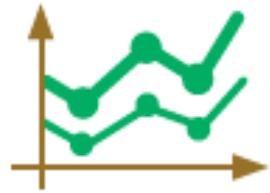
De même, face à l'absence de publication de seuils applicables en filière biologique, la Profession a dû se doter de ses propres règles de qualification des résultats et s'appuie sur les valeurs recommandées établies en 2001 par la Bundesverband Naturkost Naturwaren (BNN) ».



Pesticides – rester vigilant sur les paramètres d'analyses et d'interprétation

« Pour les organochlorés (Directive 2002/32/CE), malgré des teneurs maximales exprimées en mg/kg d'aliments pour animaux d'une teneur en humidité de 12%, les résultats sont saisis sur aliment brut, de même que tous les autres pesticides relevant du Règlement (CE) n°396/2005.

Les laboratoires saisissent les résultats directement sur le Portail Qualité, conçu pour un traitement des données homogène et efficace. A cette fin, l'évolution récente du portail vise à éviter au maximum les erreurs de saisie et mieux valoriser la traçabilité des données. Notamment un pré-formatage oriente le choix du couple matrice/pesticide uniquement parmi les couples définis dans le plan et des contrôles de cohérence sont réalisés : vérification de la traçabilité des données saisies, de la cohérence entre le rapport d'analyse du laboratoire et la base de données d'OQUALIM, du profil des laboratoires au sein du Portail Qualité ».



Résidus de pesticides

2018_ Conditions spécifiques pour les recherches de résidus de pesticides

Recherche de 200 résidus minimum incluant les 99 en recherche obligatoire
+ spécificités mono-résidus (glyphosate, ETO, ...)

2022_ Journée de restitution Table ronde autour des résidus de pesticides

Que surveiller, quels seuils, ...?

2024_ Actualisation de la liste des résidus en recherche obligatoire

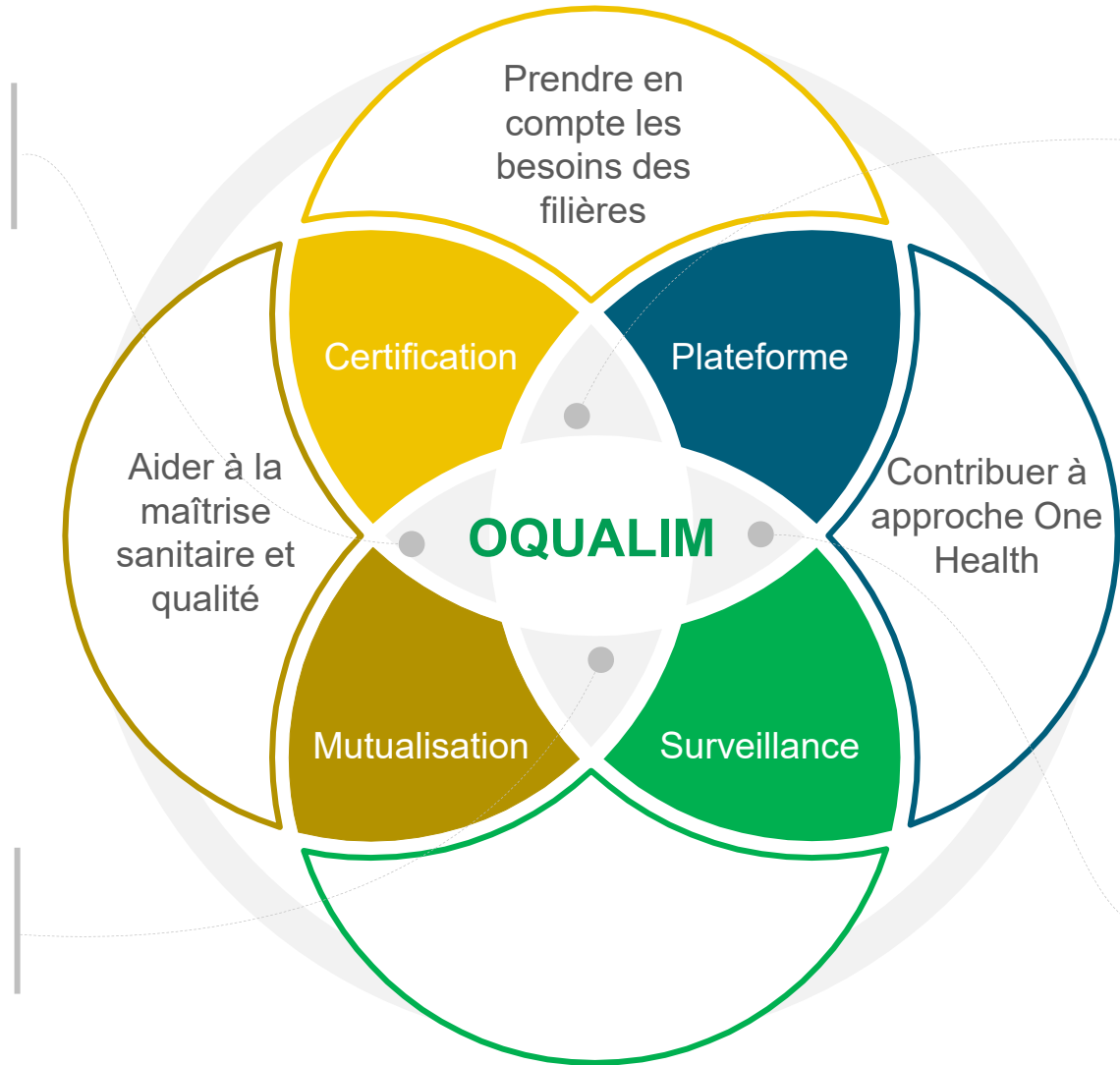
Inscription au GT de la plateforme SCA « Etat des lieux de la surveillance des résidus de pesticides »

Surveillance enjeu collectif

Surveillance de la qualité sanitaire des aliments pour animaux



Surveillance de la qualité sanitaire des Matières Premières pour l'Alimentation Animale



Surveillance de la chaîne alimentaire



Plan de surveillance filière céréales

Surveillance de la qualité sanitaire des Matières Premières Végétales

MERCI

pour votre attention

Avez-vous

des questions ?



www.oqualim.com